



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 8322

Texte de la question

Mme Christine Boutin rappelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur le livre « 300 médicaments pour se surpasser » edite par Balland. Lors de sa parution le 26 aout 1988, le ministere avait annonce qu'il saisissait la justice pour cause de « menace pour la sante publique », precisant qu'un medicament « est fait pour se soigner et non pour se doper ». Par ailleurs, le syndicat national de l'industrie pharmaceutique s'etait eleve contre le fait qu'indications specifiques et posologies n'etaient pas indiquees dans ce livre. Elle demande quelle action a ete menee, si une plainte a ete effectivement deposee par le ministere et a quel stade judiciaire en est le dossier.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale partage la preoccupation de l'honorable parlementaire sur le caractere nuisible, pour la sante publique, de l'ouvrage en question. Il a donc porte cette affaire devant les tribunaux. L'instruction judiciaire est en cours.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8322

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 336